

Profiter de la vie pendant la résidence, une question de planification

Dans cette série de trois articles, nous découvrons comment les médecins du Canada peuvent optimiser leurs finances à chaque étape de leur carrière.

Boucler un budget est une source de stress pour plusieurs étudiantes et étudiants en médecine. Gestion financière MD (MD) compte plus de 50 ans d'expertise auprès des médecins. Elle les accompagne tout au long de leur parcours, facilitant l'atteinte de leurs objectifs financiers. La Banque Scotia, quant à elle, offre aux médecins des solutions bancaires exclusives depuis plus de 30 ans. Ensemble, elles proposent à la communauté médicale un service clés en main spécialisé et personnalisé.

Dans ce troisième article, nous découvrons comment l'expertise combinée de MD et de la Banque Scotia profite à Esther Jean*, une étudiante en médecine de dernière année à l'Université Laval.

Le scénario

Esther devrait se concentrer sur le jumelage des résidents de CaRMS, mais elle ne peut s'empêcher de penser à toutes les décisions financières qui accompagnent le passage à la résidence. Elle se demande d'ailleurs si elle devrait acheter un condo afin de rentabiliser ses frais de logement. Toutefois, elle a accumulé près de 100 000 \$ de dettes (prêts étudiants et marge de crédit) et n'a toujours pas de revenus.

Une analyse 360° de la situation financière

Au début de ses études, Esther a rencontré Caroline Tokmaji, conseillère auprès des professionnels de la santé à la Banque Scotia. À la suggestion de Caroline, elle a ouvert une ligne de crédit Professions libérales Scotia^{MD} pour étudiants de 350 000 \$, qu'elle n'aura pas à rembourser avant 24 mois après la fin de la résidence. Quand Esther est retournée à la voir pour lui parler du financement d'un condo, Caroline a vu l'occasion de l'initier à la planification à plus long terme et a fait appel à son collègue de Gestion financière MD.

Esther a donc rencontré Vincent Labrie, conseiller MD**, afin de discuter de la viabilité de son projet. La première étape a consisté à évaluer la situation financière de l'étudiante. Vincent, spécialiste du début de carrière en médecine, explique : « Je commence toujours avec le bilan et le budget. Ce sont vraiment les deux outils les plus importants. Ensuite, nous évaluons

le coût de la vie des prochaines années en considérant les objectifs à court, moyen et long terme. »

Le financement du projet d'Esther est épineux, car sans revenus, elle ne remplit pas encore les conditions pour l'obtention d'un prêt hypothécaire. Elle pourrait demander l'aide de ses parents, ou encore utiliser sa marge de crédit pour la mise de fonds. Le solde à rembourser n'est que de 50 000 \$ en ce moment, mais la résidence amènera de nombreuses dépenses, notamment les frais de jumelage et de déménagement.

En plus d'assumer les dépenses liées à l'achat d'une copropriété, elle devra aussi être en mesure de subvenir à ses besoins avec son nouveau salaire. Selon la spécialité choisie, elle doit prévoir de deux à six ans de résidence. La marge de crédit lui sera sans doute utile.

Esther souhaite être jumelée dans un programme offert à Sherbrooke, à Montréal ou à Ottawa. Vincent lui prépare donc trois simulations basées sur le salaire et le coût de la vie dans chacune des villes. En tant que nouvelle médecin, si Esther doit faire des versements hypothécaires réguliers et qu'ils sont élevés, elle pourrait avoir du mal à payer ses autres dépenses. Si la majeure partie de son revenu sert à payer le condo, il lui en restera très peu pour ses loisirs et ses vacances, ou simplement pour vivre confortablement.

Vincent lui explique également qu'à la résidence, il lui sera beaucoup plus facile d'obtenir un prêt hypothécaire parce que la Banque Scotia pourra tenir compte de ses revenus projetés de médecin, sous réserve qu'elle ait bien géré son crédit. Vincent pourra la diriger vers un spécialiste de la Banque Scotia au moment opportun.

Des solutions adaptées à la réalité des médecins en devenir

La période de transition entre les études et la résidence est une étape importante. Les considérations financières sont nombreuses et les décisions prises à ce moment auront des répercussions plus tard.

Esther est soulagée d'avoir le soutien de professionnels qui connaissent bien sa situation. Et grâce aux simulations préparées par Vincent, elle peut évaluer l'impact à long terme de ses choix et se concentrer sur le jumelage du CaRMS.

Ensemble, on vous en donne plus

Notre engagement auprès des médecins et notre savoir-faire unique : c'est ce qui fait de Gestion financière MD et de la Banque Scotia vos partenaires de confiance pour vous bâtir une solide santé financière. Nos équipes sont à vos côtés pour que vous puissiez vous investir dans votre carrière, mais par-dessus tout, profiter de la vie.

Visitez notre site Web ou communiquez avec nos conseillers directement :



Vincent Labrie, Pl. Fin.
Planificateur financier, Début de carrière
Gestion MD limitée
vincent.labrie@md.ca
Téléphone : 819 593-3456



Caroline Tokmaji
Conseillère, Professionnels et soins de santé et représentante de courtier en épargne collective
Banque Scotia^{MD}
caroline.tokmaji@banquescotia.com
Téléphone : 514 465-5864

*Nom fictif

** « Conseiller MD » désigne un conseiller financier de Gestion MD limitée (au Québec, un conseiller en placement).

† Représentant de courtier en épargne collective pour Placements Scotia inc. distribuant des fonds communs de placement dans les succursales de la Banque Scotia.

Gestion MD limitée, la plus ancienne société du groupe MD, a été fondée en 1969. Gestion financière MD inc. est propriétaire à part entière de Gestion MD limitée.

Gestion financière MD offre des produits et services financiers, la famille de fonds MD et des services-conseils en placement par l'entremise du groupe de sociétés MD et de Services d'assurance Gestion de patrimoine Scotia Inc. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, rendez-vous à md.ca, et pour plus d'informations sur Services d'assurance Gestion de patrimoine Scotia Inc., consultez gestiondepatrioinescotia.com.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les produits et services bancaires et de crédit du programme pour médecins Pro Santé+ Banque Scotia sont offerts par La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »), sauf indication contraire. Les produits de crédit et de prêts sont soumis à une approbation du crédit par la Banque Scotia. Les produits et les offres, y compris les tarifs promotionnels ou préférentiels, les frais, les programmes de récompense et les autres caractéristiques et avantages sont assujettis à des modalités et peuvent être modifiés.